Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : interdiction du pompage d'arrosage dans les rivières vaudoises

Sécheresse : interdiction du pompage d'arrosage dans les rivières vaudoises

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 août 1998

Sécheresse